Image not found or type unknown

Accident du travail et visite médicale de reprise

Par **Real91**, le **08/07/2021** à **21:00**

Bonjour,
Je voulais me renseigner par rapport à la visite de reprise avec le médecin du travail, je étais en At car j'avais le dos bloquée à cause d'un port de charge lourde arrêt de 3 mois reprise en début de semaine mais j'ai rendez vous chez le médecin lundi ma question comment va se baser le médecin pour me déclarer apte car mon dos va beaucoup mieux j'ai repris le travail tout ce passe bien j'ai plus mal mais j'ai peur que le médecin me déclaré inapte car c'est la 3 ème fois que je fais un long arrêt pour mon dos à chaque fois en Accident de travail le premier en 2015 j'avais fait 8 mois d'arrêt et une infiltration ensuite ça aller mieux jusqu'en 2020 pendant un autre arrêt en At pour le dos de 3 mois et demi et cette année au mois de Mai jusqu'au 05 Juillet AT encore pour le dos donc j'ai peur que vu mes antécédents le médecin me déclare inapte alors que la je vais beaucoup mieux j'ai même repris le sport, le travail et je ressens plus aucune douleur. Je voulais savoir ce que vous en pensé. Merci d'avance pour votre réponse.
Merci

Par **P.M.**, le **08/07/2021** à **22:50**

Bonjour,

J'en pense toujours la même chose que dans ce sujet...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés